



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gerontologie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn



10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



La démarche de consentement

Elisabeth RIEU - Isabelle HARITCHABALET

CMP – CH de PAU



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gériatrie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn



10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



« Libre choix / autonomie » et « maladie d'Alzheimer », antinomiques ?

L'entourage naturel /
professionnel considère –t-
il, sollicite –t-il, prend-t-il en
compte le choix du malade?

Le malade
peut-il
choisir?



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gériologie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn



10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



CONSENTIR

Du latin : consentire

- **Cum** : ensemble

- **Sentire** : penser

Expression de deux volontés où l'une suggère, propose, énonce et l'autre adhère, accepte ou refuse.

V. Lefebvre des Noëttes

Qui peut consentir peut, par conséquent, refuser !



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gerontologie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn



10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



A chaque moment son consentement...

Concerne tous les renoncements de la phase diagnostique au décès : consulter, prendre des traitements, conduire, s'occuper de soi-même, de sa maison, de ses petits enfants, d'entrer en institution.....



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gériatrie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn



10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



Engager une démarche de diagnostic...

Ensemble : consentement = consensus
Décalage : consentement complexe

Consultation = Consentement ?
Influences diverses
Peu économique
Un cadre légal à ne pas oublier

Ciment de l'alliance thérapeutique



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gériatrie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn

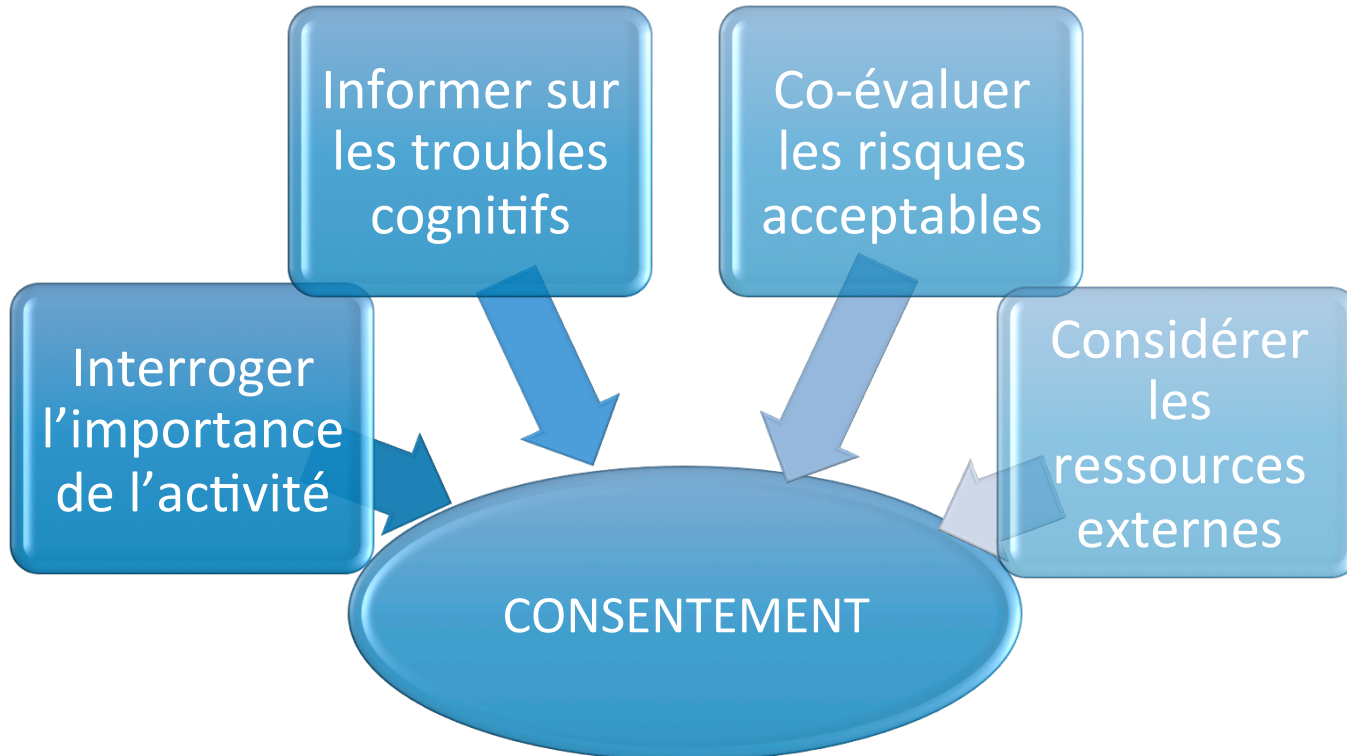


10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



Arrêter de conduire...



REFUS :

- Stratégies qui reposent sur les aidants
- Recours légaux limités et complexes



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gerontologie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn



10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



Entrer en institution...

Spécificité et
singularité de la
situation

Permettre la prise de
conscience

Interroger les
bénéfices, les désirs,
les possibles

Consentement

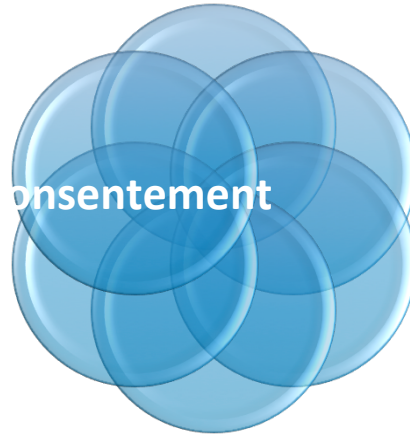
REFUS :

Avoir conscience de
son parti-pris

Evaluer des bénéfices
– Risques
Ecarter les risques
fantasmés

Consentement substitué
ou pour autrui

Pouvoir prendre le
temps





En résumé

- Un devoir de promouvoir la liberté et l'autonomie de nos patients quel que soit leur handicap.
- La recherche du consentement du patient, même s'il présente une altération de ses capacités cognitives, répond aux mêmes exigences que pour tout autre malade.
- La « présomption de compétence du malade d'Azheimer » (GZIL) doit prévaloir sur la certitude d'incapacité.
- Quel que soit la démarche de consentement engagée, elle devra se faire dans le respect de la temporalité psychique du patient et de son entourage.



10^{ème}
CONGRÈS
de la Société
de Gériatrie
de Bordeaux et
du Sud-Ouest



8^{ème}
JOURNÉE
de Gériatrie
en Béarn



10 & 11
Oct. 2019
PAU
Artiguelouve
Domaine du Cinquau

La gériatrie de demain



Des pistes pour demain...

L'anticipation

- Mandat de protection future
- Générer des échanges

Inventer des supports écrits

- Diagnostic // projet de soins
- Personne de confiance
- Valider et pérenniser le consentement

La collégialité

- Plus les capacités des malades sont restreintes, plus on devrait avoir l'exigence d'une collégialité pour mener la réflexion, le cheminement et partager la responsabilité de la décision finale .

Doit on légiférer davantage ?